



Soutenir la création de réseaux de juristes spécialistes des médias dans le monde entier

Centre pour le droit et la démocratie

info@law-democracy.org | +1 902 431-3688 | www.law-democracy.org

Vous souhaitez créer un réseau de juristes spécialistes des médias ? Le Centre pour le droit et la démocratie (Centre for Law and Democracy - CLD), qui a travaillé avec de tels réseaux dans de nombreux pays du monde, offre actuellement son soutien aux individus et aux groupes intéressés. Ce soutien est apporté dans le cadre du projet Promouvoir l'établissement de réseaux de juristes des médias à l'échelle mondiale, financé par le Fonds mondial pour la défense des médias, qui est lui-même géré par l'UNESCO.



Qu'est-ce qu'un réseau de juristes spécialistes des médias ?

- Une organisation qui rassemble des professionnels du droit afin de les aider à approfondir leur compréhension de la liberté des médias et de la liberté d'expression et à défendre ces droits.
- Axé sur le plan national (ou potentiellement régional), un réseau de ce type constitue un forum destiné à stimuler la coopération professionnelle, le partage des connaissances, la défense des intérêts et le renforcement des capacités.





Quels sont les avantages d'un réseau de juristes spécialistes des médias ?

- Être un moteur de développement du droit des médias en adéquation avec les droits humains.
- Offrir aux membres la possibilité de communiquer, de coopérer, de renforcer leurs capacités et d'entreprendre en commun des actions de sensibilisation et de plaider.
- Contribuer au développement du droit des médias pour en faire une spécialisation juridique professionnelle reconnue.
- Offrir aux juristes et avocats les moyens de défendre la liberté des médias, notamment par le biais de litiges stratégiques, d'une offre de services pro-bono, de plaider et d'échange de connaissances.
- Mettre à disposition un forum pour établir un dialogue entre des juristes/avocats du monde entier qui partagent les mêmes préoccupations.



Ce que nous pouvons offrir :

- Des webinaires d'introduction sur comment établir des réseaux de juristes spécialistes des médias et leurs avantages.
- Des webinaires juridiques sur des sujets liés à la liberté d'expression tels que la modération des contenus, la réglementation des médias et les droits numériques.
- Des conseils et un mentorat en continu à ceux qui décident d'agir et de créer un réseau.
- De petites subventions pour les groupes sélectionnés afin de leur permettre de progresser vers la création d'un réseau.
- Des ressources telles qu'une note d'information sur la création d'un réseau de juristes spécialistes des médias, un modèle de constitution pour un réseau de juristes spécialistes des médias et des documents de référence destinés aux webinaires (disponibles en anglais).



Prochaines étapes:

- Contactez toby@law-democracy.org ou www.law-democracy.org si vous souhaitez en savoir plus à ce sujet.
- Visitez notre page de ressources à l'adresse suivante : <https://www.law-democracy.org/live/projects/media-lawyers-networks>.

Le Centre pour le droit et la démocratie (Centre for Law and Democracy - CLD) est une organisation internationale de défense des droits de l'homme basée au Canada et offrant des services juridiques spécialisés dans le monde entier. Nous travaillons à la promotion, à la protection et au développement des droits de la personne qui servent de fondement à la démocratie ou qui la sous-tendent, notamment les droits à la liberté d'expression, au vote et à la participation à la gouvernance, à l'accès à l'information et à la liberté de réunion et d'association. Vous pouvez nous retrouver sur Twitter : @Law_Democracy et sur Facebook : [fb.com/centreforlawanddemocracy](https://www.facebook.com/centreforlawanddemocracy).

Le Fonds mondial pour la défense des médias est un programme/fonds fiduciaire multipartenaires instauré par l'UNESCO dans le but de renforcer la protection des médias et d'améliorer l'accès des journalistes à une assistance juridique spécialisée et sensible au genre. Administré par l'UNESCO, le Fonds a été créé grâce aux donations initiales des gouvernements du Royaume-Uni et du Canada.

